

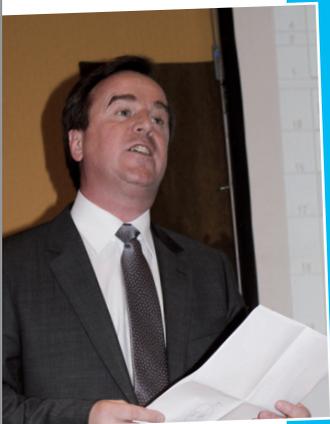
# Chalette

Magazine municipal / n°13 / 4 avril 2011



## Place Commune

[www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)



Élections cantonales  
résultats complets

P 2 et 3



Chalette : 40 à  
gauche ça se fête

P 4



Dossier :

Pour les droits fondamentaux  
la ville s'engage

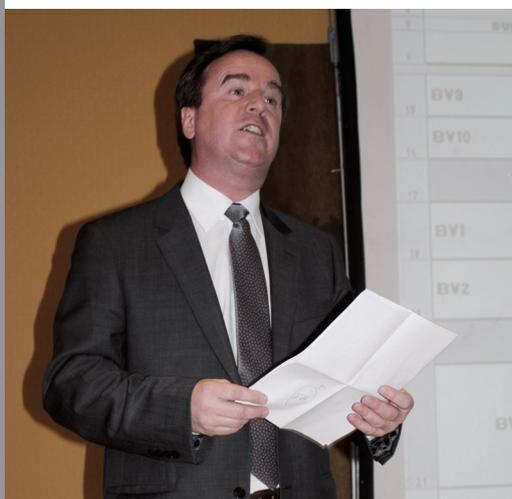
## Elections cantonales : Analyse

# La gauche conforte ses positions !

**P**remier enseignement de taille : le canton de Chalette reste à gauche avec une victoire sans appel à 56,12 % sur le canton (+ 6,68 % par rapport au 1<sup>er</sup> tour) et 70,72 % sur notre commune, face au candidat de l'UMP Dominique Laurent. A l'issue d'une campagne longue et politique car les enjeux locaux et nationaux étaient posés, le Front de Gauche (FG) a pris une part décisive dans cette victoire de la gauche. Par rapport au scrutin de 2004, Franck Demaumont progresse de 3 % sur l'ensemble du canton. Notons aussi que la gauche sur Chalette connaît une nette amélioration entre les deux tours (+8,28 %), tout comme les suffrages exprimés : soulignons à titre d'exemple qu'au bureau 7 (Vésines) le nombre d'électeurs est passé de 39,26 % (au 1<sup>er</sup> tour) à 46,78 %. Même chose en ce qui concerne le bureau 10 (Kennedy) passant de 31,22 % à 39,51 %. Chalette à travers ce résultat résiste grâce à sa politique du vivre ensemble. Un message exprimé de bout en bout durant cette âpre campagne électorale à travers, d'ailleurs, les questions relatives au logement, à l'emploi, au pouvoir d'achat... Dans ce cadre-là comme il s'y était engagé, Franck Demaumont continuera à

avancer, au sein du Conseil Général, des propositions allant dans ce sens. Ainsi, durant cette prochaine mandature, un conseil de canton va être mis en place afin de répondre aux attentes exprimées par les maires, élus et habitants de ce territoire. Et ce à un moment où l'abstention dans notre pays connaît des records, d'élections en élections (55,3 % au niveau national). Celle-ci est le signe le plus sûr de la crise de la démocratie représentative française ! Ce n'est pas le signe d'un désintérêt de nos concitoyens mais la manifestation d'un écart grandissant entre leurs aspirations et les réponses apportées globalement par les partis politiques. Beaucoup de nos concitoyens expriment ainsi leur rejet du système et des injustices sociales. Il s'agit bien d'une crise démocratique très profonde sur fond de crise sociale. Elle nous oblige à proposer un changement profond de la République sur des bases démocratiques et sociales. Le score du Front National reflète à sa manière cette crise. Il est plus profondément le résultat de la politique de Nicolas Sarkozy qui a banalisé plusieurs de ses thèmes. Mais qu'on ne s'y trompe pas, le FN est essentiellement fort des faiblesses des partis traditionnels à répondre à cette crise. Il vise en réalité à détourner l'aspiration au changement de nos concitoyens. Si la droite et sa politique sont sanctionnées, la question d'une alternative crédible à gauche reste donc posée. Elle ne pourra voir le jour qu'en répondant aux aspirations des classes populaires ! C'est tout le sens de l'action quotidienne qu'entend développer le maire-conseiller général de Chalette.

William Le Bellec



le maire lors de la proclamation des résultats le 27 mars

## Sommaire

- P 3 - Actualités**  
*Résultats des élections cantonales*
- P 4 - On en parle**  
*Chalette : 40 ans à gauche, ça se fête !*
- P 5 - Invité du mois**  
*Aristide Noguelou, ex-résident de la maison de retraite de Chalette*
- P 6 - Vivre ensemble**  
*Chalette fête ses retraités*
- P 7 - Développement durable**  
*Nouvelle collecte des déchets : de nombreux mécontents*
- P 8 - Du côté de la radio**  
*Derrière le contenu de notre assiette, se profile un vrai choix de société*
- P 9 - 10-11 - Dossier**  
*Pour les droits fondamentaux, la ville s'engage*
- P 12 - Comice agricole :**  
*une vieille tradition perpétuée*
- P 13 - Sports et loisirs**  
*Vacances de printemps un programme diversifié*
- P 14 - Libre expression**
- P 15 - Histoire d'avant**  
*Témoignage sur le camp de Beaune-la-Rolande*
- P 16 - A l'affiche**  
*Lavolée/Dubreuil/ Larmignat Trio*

### Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,  
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas  
Mise en pages et impression :  
Orient Express 01 43 21 99 02



Imprimé sur papier 100% recyclé avec  
des encres végétales par  
ORIENT EXPRESS : 01 43 21 99 03

# Actualités

## Elections Cantonales Résultats 20 mars 1<sup>er</sup> tour



BUREAUX	COMMUNES DU CANTON	INSCRITS	VOTANTS	NULS	EXPRIMES	Mr LAURENT Dominique		Mr DEMAUMONT Franck		Mr CHAUVET Bernard		Mme GUIBERT Annie	
						Nb de Voix	%	Nb de Voix	%	Nb de Voix	%	Nb de Voix	%
BV1	CHALETTE SUR LOING	663	318	11	307	40	13,03%	177	57,65%	51	16,61%	39	12,70%
BV2		534	279	7	272	50	18,38%	132	48,53%	42	15,44%	48	17,65%
BV3		687	304	5	299	71	23,75%	98	32,78%	70	23,41%	60	20,07%
BV4		731	345	10	335	40	11,94%	163	48,66%	90	26,87%	42	12,54%
BV5		515	258	9	249	42	16,87%	115	46,18%	61	24,50%	31	12,45%
BV6		729	367	5	362	63	17,40%	132	36,46%	124	34,25%	43	11,88%
BV7		917	379	3	376	41	10,90%	208	55,32%	69	18,35%	58	15,43%
BV8		878	397	3	394	60	15,23%	179	45,43%	88	22,34%	67	17,01%
BV9		822	375	11	364	62	17,03%	181	49,73%	81	22,25%	40	10,99%
BV10		615	192	0	192	11	5,73%	135	70,31%	27	14,06%	19	9,90%
TOTALUX CHALETTE		7091	3214	64	3150	480	15,24%	1520	48,25%	703	22,32%	447	14,19%
CEPOY		1821	711	18	693	160	23,09%	142	20,49%	227	32,76%	164	23,67%
COQUILLEROY		1716	750	23	727	220	30,26%	173	23,80%	236	32,46%	100	13,76%
PANNES		2298	1152	25	1127	627	55,63%	142	12,60%	228	20,23%	130	11,54%
PAUCOURT		807	399	18	381	91	23,88%	54	14,17%	88	23,10%	148	38,85%
VILLEVOQUES		148	94	2	92	31	33,70%	16	17,39%	31	33,70%	14	15,22%
TOTAL GENERAL		13381	6320	150	6170	1609	26,08%	2047	33,18%	1513	24,52%	1003	16,26%

## Résultats 27 mars 2<sup>ème</sup> tour

BUREAUX	COMMUNES DU CANTON	INSCRITS	VOTANTS	NULS	EXPRIMES	Mr LAURENT Dominique		Mr DEMAUMONT Franck	
						Nb de Voix	%	Nb de Voix	%
BV1	CHALETTE SUR LOING	663	328	20	308	73	23,70%	235	76,30%
BV2		534	281	27	254	70	27,56%	184	72,44%
BV3		687	310	19	291	118	40,55%	172	59,11%
BV4		731	364	37	327	93	28,44%	234	71,56%
BV5		515	256	19	237	78	32,91%	159	67,09%
BV6		729	375	28	347	143	41,21%	204	58,79%
BV7		917	427	21	406	84	20,69%	322	79,31%
BV8		878	414	20	394	122	30,96%	272	69,04%
BV9		823	395	28	367	121	32,97%	246	67,03%
BV10		615	241	6	235	30	12,77%	205	87,23%
TOTALUX CHALETTE		7092	3391	225	3166	932	29,44%	2233	70,53%
CEPOY		1821	675	60	615	288	46,83%	327	53,17%
COQUILLEROY		1716	708	62	646	357	55,26%	289	44,74%
PANNES		2298	1169	80	1089	812	74,56%	277	25,44%
PAUCOURT		807	403	54	349	172	49,28%	177	50,72%
VILLEVOQUES		148	89	10	79	52	65,82%	27	34,18%
TOTAL GENERAL		13882	6435	491	5944	2613	43,96%	3330	56,02%



*On en parle...*

# Chalette : 40 ans à gauche, ça se fête !

La municipalité d'union de la gauche de Chalette célèbre cette année ses 40 printemps. Pour fêter cet événement, la Ville va engager, de mai à octobre, toute une série d'initiatives avec tous les Chalettois. Car si Chalette est ce qu'elle est aujourd'hui, c'est grâce aussi à toutes celles et tous ceux qui, individuellement ou collectivement, par le biais des associations, syndicats, partis politiques, ont donné et donnent encore aujourd'hui leurs « coups de pinceaux » pour peindre le paysage multicolore de Chalette.

**L**a première grande initiative se déroulera le **samedi 14 mai en soirée au théâtre de verdure** avec un grand spectacle populaire gratuit : *Morte ou Vive.. ? Vive la Commune.*

## Spectacle épique, populaire

Cette représentation théâtrale est une grande fresque interactive racontant la Commune de Paris de 1871. *Comment elle s'est préparée, comment elle a surgi, comment elle a vécu... et comment elle a fini contre le mur.* Une histoire à écouter, à déclamer, à jouer ensemble, pour revivre la mémoire du temps où, en hommes et femmes debout, nous avons pris le pouvoir sur nos propres destins. Ce spectacle populaire s'adresse à un public large. Les jeunes et les moins jeunes participent ensemble, se regardent, s'écoutent. Les deux comédiens

narrateurs, Auguste et Eugène, racontent sous forme de récits et de passages dialogués la chronologie des événements de la Commune de Paris, organisent les reconstitutions de situations, les lectures et les improvisations. Emile le percussionniste donne le rythme, le tempo du spectacle et son atmosphère sonore.

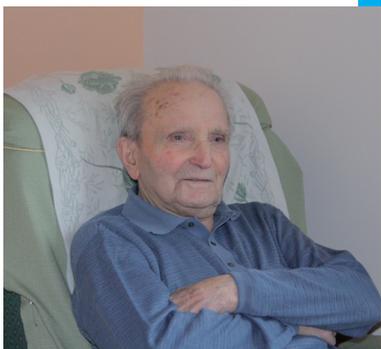
## Un spectacle coopératif

Les spectateurs-acteurs jouent et lisent à haute voix, tiennent les rôles des principaux protagonistes de la Commune, soutenus par les indications des comédiens-narrateurs. A chacun est remis une feuille où figurent les répliques et les consignes de lecture. Quelques minutes de préparation collective sont aménagées pour tous avant le début du spectacle.

## L'après-spectacle : une méga grillade-partie

Le spectacle terminé, la place sera donnée à une super grillade-partie suivie d'un concert-bal. Le 14 mai est une date à réserver !





# Reconstruisons la maison de retraite de Chalette !

Le département, l'agglomération de Montargis et l'hôpital de Montargis s'étaient engagés, il y a plusieurs années, à rénover la maison de retraite « Soleil d'Automne ». Malgré les différentes interpellations du maire de Chalette, le Directeur de l'hôpital et le Président du Conseil Général n'envisagent plus sa reconstruction. Pour Franck Demaumont, cette décision est inacceptable car elle remet unilatéralement en cause les engagements pris, crée un réel traumatisme pour les résidents et pèse lourdement dans le budget des familles. Pour preuve, Aristide Noguelou, ex résident de la maison de retraite de Chalette, nous raconte sa nouvelle vie à la Cerisaie...

### Le point de vue de la présidente de l'UNRPA Bourg-Lancy, Paulette Nublat :

« La maison de retraite de Chalette avait les avantages d'être située à la fois en pleine nature, au bord de l'eau, et au cœur de la cité, ce qui permettait aux pensionnaires d'aller prendre un café au bar le Jean-Jaurès, ou bien d'aller danser au foyer Paul-Marlin et d'y rencontrer des anciens camarades de travail et les retraités de la ville. Certes, cet établissement avait besoin d'être rénové, voire reconstruit. De plus, dans les derniers temps, le personnel était en effectif réduit. En tant que présidente de l'UNRPA et retraitée, je regrette que pour le moment la maison n'ait pu être rénovée ou reconstruite sur le même espace. Beaucoup de retraités de la ville avaient l'espoir de finir leur vie dans la nouvelle maison de retraite de Chalette, au cœur de leur ville d'attache. D'ailleurs, en tant qu'association, nous avons fait signer une motion pour le maintien ou la reconstruction de cet établissement sur Chalette, laquelle a été transmise au maire de Chalette ».



C'est avec un grand sourire et une joie certaine que nous accueille Aristide. « Je suis ici depuis le 11 janvier. Nous avons le choix entre le Fil de l'eau et la Cerisaie ; j'ai opté pour la Cerisaie même si le loyer est un peu plus élevé, 55 € par jour. Heureusement, et comparé à d'autres pensionnaires, j'ai une retraite qui me permet d'assumer une partie de la pension, le reste étant compensé par mes petites économies réalisées par la vente de ma maison après le décès de mon épouse, sinon ma retraite ne suffirait pas (Aristide est retraité SNCF depuis 1971).

Pour le reste, que dire ? Les chambres sont correctes, sauf que nous n'avons pas de rideau pour la douche et que celle-ci n'est pas suffisamment incurvée. Ainsi, lorsque je me douche, il y a de l'eau partout ».

### On n'est pas prisonnier, mais il y a des ressemblances !

« Je regrette la maison de retraite de Chalette. Oh, tout n'était pas rose, mais au moins on avait la possibilité de bouger, il y avait un arrêt de bus devant l'établissement. Ici pas de commerces, pas de kiosque à journaux... On est au milieu des champs ; si on veut aller en ville, il faut faire appel à la famille, des connaissances, ou bien payer un taxi... Et si on est seul, eh bien on ne peut pas sortir ! On est condamné à rester dans nos chambres ou à errer dans le hall en bas... On n'est pas prisonnier, mais il y a des ressemblances ! En tout cas je ne me plais pas ici. Si j'étais plus

jeune, je ne resterais pas. Je passe mes journées en jouant aux cartes dans ma chambre avec une amie... Il y a bien quelques animations de temps en temps, mais je n'y participe que rarement ; j'ai mes raisons et je préfère les garder pour moi... Et puis vous savez, c'est pas facile de côtoyer tout le temps des personnes âgées ! Le personnel doit avoir de la patience. Oh, je ne lui donne pas toujours raison, mais je reconnais que ce n'est pas tous les jours facile ».

### Faudrait pas vieillir !

« Ici je me sens un peu dépaysé, je suis arrivé à un âge où il est plus difficile de s'adapter aux changements... Heureusement, je connais quelques pensionnaires et membres du personnel qui étaient à Chalette, ça me permet de garder un peu de lien social... Sans eux, je pense que j'aurais demandé à être transféré. En fait, faudrait pas vieillir ! Mais j'ai pu amener quelques meubles personnels, je me sens un tout petit plus « chez moi ». Et regardez la vue que j'ai de ma chambre ! (vis-à-vis avec un autre immeuble, peu de lumière qui passe). Nous n'avons pas eu la possibilité de visiter avant notre arrivée, c'est dommage... Pour ce qui est de mon linge, je le donne à laver à l'extérieur. Au début je le donnais à la laverie, mais une partie disparaissait bien qu'il soit marqué, alors j'ai préféré payer une personne extérieure, au moins je suis sûr de retrouver mes affaires et c'est bien fait ». Nous quittons Aristide avec le sentiment de l'abandonner à son triste sort...

B. Taleb

# Chalette fête ses retraités

Le 24 avril prochain, au complexe sportif du Château-Blanc, se déroulera le traditionnel repas des retraités.

Ce moment convivial et festif contribue, avec d'autres initiatives proposées par le S.E.M.U.R P.A., à la lutte contre l'isolement des personnes âgées qui, les enfants partis, se retrouvent bien souvent seules face au quotidien.

Cette journée se veut donc un moment de joie, de rencontres, d'échanges entre tous les retraités de la ville et leurs élus. On y vient entre amis, entre voisins, pour festoyer, guincher, pourquoi pas discuter de l'avenir ou se remémorer sa jeunesse, quelques anecdotes

du temps passé, bref passer un dimanche ensoleillé, loin des soucis ; le tout arrosé de quelques petits verres pour faire couler les toujours délicieux plats confectionnés par le service municipal de la restauration. Car c'est aussi cela la solidarité, permettre aux « anciens » de sortir de chez eux, de rencontrer leurs congénères ou des personnes plus jeunes, faire en sorte que nos aînés se sentent partie prenante de la vie de la cité, en deux mots qu'ils se sentent vivants !

Alors souhaitons que ce dernier dimanche d'avril soit pour eux les prémices d'un nouveau printemps et leur permette, le temps d'une journée, comme les bourgeons des arbres ne vont pas tarder à le faire, de s'éclater, comme diraient les jeunes !



## Les 27, 28 et 29 mai Tous à la fête de Chalette !

Retenez dès à présent ces dates, les 27, 28 et 29 mai au Lac de Chalette. Trois jours d'animations, de concert dans un cadre naturel. Venez-y en famille, entre amis, il y en aura pour tout le monde.

Aperçu du programme :

### **Vendredi 27 :**

- 13 h 30 - 16 h : Rencontres chantantes avec toutes les écoles de Chalette
- 18 h 30 : Trophées des sports suivis d'un concert en direction des jeunes

### **Samedi 28 :**

Ouverture de la fête à 11 h – Puis, durant toute la journée animations, pour les enfants concentrées autour de neuf pôles avec des animations sur l'eau (kayak...) et autour du cirque entre autres. Installation de structures gonflables géantes (baby-

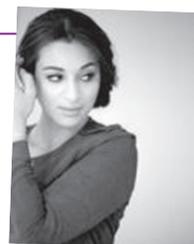
foot humain, trampoline, grand parcours pour 80 enfants). Dans l'après-midi spectacle de cirque. Restauration diverse gérée par les différentes associations locales.

En soirée, concert avec **Camélia Jordana**, révélation de la dernière « Nouvelle Star ».

### **Dimanche 29 :**

Ouverture à 11 h – Animations diverses – Spectacle de cirque dans l'après-midi – Structures gonflables géantes. Restauration diverse gérée par les associations locales et concert (s) restant à déterminer.

Durant les deux jours, débats-citoyens – Les thèmes seront communiqués dans le Chalette Place Commune de mai ainsi que le programme détaillé.



© Marie PLANEILLE

# Nouvelle collecte des déchets : de nombreux mécontents

Le syndicat mixte de ramassage des ordures ménagères du Montargois (S.M.I.R.T.O.M) a réorganisé ses collectes à l'automne dernier avec de nouvelles fréquences, de nouveaux créneaux de collecte ainsi que de nouveaux jours de ramassage. Il s'agissait d'optimiser la collecte en ville afin d'offrir un service supplémentaire aux communes rurales. Quelques mois après cette nouvelle réorganisation, des voix de mécontentement s'élèvent dans le quartier du Lancy à Chalette...



**Christian Mairet, 67 ans, habite au 33 rue Voltaire :**

Dès le départ, il y a eu une mise en route difficile. J'étais d'ailleurs intervenu à ce sujet auprès de Monsieur Lavier, président du SMIRTOM, au cours d'une émission sur Radio Chalette. Ce sont surtout les containers jaunes qui posent problème car ils sont souvent surchargés. Leur ramassage se fait à présent seulement tous les quinze jours. Ce n'est pas évident, les gens se trompent et ne savent plus à quelle date les sortir.

De plus, le SMIRTOM enlevait il y a deux ou trois ans les encombrants avec, notamment, deux passages par an : une fois pour le bois et l'autre pour la ferraille. Mais ce service a été supprimé. Malgré les pétitions et l'intervention de la municipalité de Chalette, ce service n'a pas été remis en activité, excepté une fois sur le Lancy. Or, ce n'est pas évident pour les personnes âgées de se rendre à la déchetterie. Certaines n'ont pas de véhicule ou bien n'ont pas de famille pour s'en charger. Enfin, une taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été mise en place dernièrement par l'Agglomération mais, au final, c'est pour un service moindre, donc je trouve cela plutôt aberrant.



**Nicole Cernon, 77 ans, habite au 11 rue Paul-Painlevé :**

Le ramassage des poubelles tous les quinze jours, ce n'est pas évident pour les familles qui ont des enfants surtout que maintenant on doit mettre en plus les prospectus dans les containers jaunes : c'est donc beaucoup plus lourd. Moi, j'ai la chance d'être toute seule donc ça me suffit. Mais cela pose problème pour les familles composées de trois ou quatre membres. Elles sont bien embêtées. Du coup, elles mettent leurs plastiques et cartons en surplus dans un sac poubelle à côté du container jaune mais les agents du SMIRTOM ramassent ou ne ramassent pas. Sinon, les familles sont obligées d'acheter un autre container jaune. Mais là encore, ce n'est pas gratuit. Ce sont des frais supplémentaires pour les ménages qui vont devoir en plus payer le nouvel impôt qu'est la TEOM.



**Bernadette Besset, 55 ans, habite au 2 rue Pablo-Picasso :**

La mise en place de cette nouvelle réorganisation a été au départ chaotique avec des oublis de ramassage de nos poubelles. Je me doute que, pour les agents du SMIRTOM, ce changement n'a pas dû être facile. Depuis, cela s'est bien arrangé mais, dans tous les cas, ils ne passent plus qu'une fois par semaine pour nos poubelles et seulement une fois tous les quinze jours pour nos containers jaunes : cela fait vraiment juste. En triant et pliant bien tous mes cartons, en quinze jours, mon container est plein à ras bord et pourtant nous ne sommes que deux à la maison. J'imagine que cela doit vraiment être compliqué pour les familles nombreuses. D'ailleurs, on le voit bien en passant le soir dans les rues du quartier, les poubelles débordent et beaucoup de sacs sont posés à côté. Personnellement, j'ai appelé le SMIRTOM pour me plaindre. La personne que j'ai eue au téléphone m'avait répondu que si on en avait trop au niveau des cartons et plastiques, il fallait les jeter dans les poubelles et donc ne pas respecter le tri. Cette réponse m'avait effarée. C'est totalement paradoxal car le SMIRTOM essaye d'un côté de mobiliser nos enfants dans les écoles au tri et, aux adultes, ils disent le contraire...

# Derrière le contenu de notre assiette se profile un vrai choix de société !

Il a été question de production alimentaire avec les invités du samedi dans le « Mag » sur Radio Chalette : Brigitte Thébault, enseignante d'économie au Lycée agricole Le Chesnoy d'Amilly, et Pierre Herry, économiste et correspondant des Amis du Monde Diplomatique du Gâtinais...



Pierre Herry



Brigitte Thébault

En effet, pour la troisième année, les 23 et 24 mars s'est déroulée au lycée Le Chesnoy l'Opération « Alimen'Terre », afin de mettre en valeur les enseignements liés à l'alimentation, l'agriculture, les terroirs et dispensés en CAP, BACCALAURÉAT, BTS. Une conférence-débat présentée par Marc Dufumier, professeur agronome et titulaire de la Chaire d'agriculture comparée et de développement agricole à Agro-ParisTech, et intitulée « nos champs, nos terroirs, notre assiette » a permis d'ouvrir au public cette problématique... « Se nourrir tous demain est un enjeu trop important pour ne pas y ajouter son grain de sel ». C'est à partir de ce postulat et bien d'autres que, depuis sa création, l'opération « Alimen'Terre » met en débat les questions cruciales liées à l'alimentation et à l'agriculture, en France comme dans les pays pauvres. Comme le souligne Brigitte Thébault, « l'objectif, pour l'équipe pédagogique de l'établissement, a été de permettre aux élèves de prendre conscience de l'état actuel de la faim dans le monde et de l'enjeu de nourrir le monde de demain, de la nécessité de soutenir une agriculture familiale, viable et durable au Nord comme au Sud, et de leur possibilité d'agir pour leur choix de consommation ».

### Que faites-vous 1 000 fois par an ? Vous mangez !

C'est dire l'importance de cet acte répété plusieurs fois par jour. Comme l'ont rappelé nos deux invités : « Manger est un plaisir mais surtout une nécessité vitale. Quelle alimentation souhaitons-nous et comment est-elle produite ? Comment ceux qui produisent peuvent-ils vivre dignement au Nord comme au Sud ? Les excès de l'agriculture industrielle, la persistance de la faim dans le monde et la menace sur la biodiversité montrent qu'il est temps de se préoccuper d'une manière plus importante de ces sujets ! ».

### Ce n'est pas la famine qui crée le plus de faim mais les échanges économiques inégaux !

Aujourd'hui, un habitant sur six souffre de la sous-alimentation faute d'une répartition équitable des revenus

et des produits alimentaires. Pour Pierre Herry, « Les politiques actuelles, les intérêts économiques non régulés et les défis créés par la croissance démographique et la détérioration de l'environnement risquent d'aggraver fortement cette situation. Ceci n'est pas une fatalité. Nous sommes convaincus du rôle central de l'agriculture familiale pour nourrir le monde, protéger durablement l'environnement, renforcer la cohésion du tissu social, tout en permettant aux producteurs de vivre dignement. Pour y parvenir, les autorités publiques, les organisations de la société civile, les producteurs agricoles, les entreprises et les consommateurs ont leurs responsabilités propres ». Toutes ces interrogations renvoient aux politiques agricoles et alimentaires mises en œuvre ces dernières années dans nos régions comme en Europe, et plus particulièrement à la prochaine réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) prévue en 2013. Enfin, derrière l'assiette, on oublie trop souvent qu'il y a le paysan ! Malbouffe, excès de l'agriculture industrielle, persistance de la faim dans le monde et menace sur la biodiversité : il est temps de restaurer le lien entre le citoyen et le paysan, entre l'alimentation et sa production...

W. Le Bellec



Le son et l'info de l'agglomération !

[www.radio-chalette.com](http://www.radio-chalette.com)

# L'humain d'abord !

On estime à 1,3 million le nombre de ménages qui connaissent des difficultés à payer leur loyer et à près de 600 000 ceux qui accumulent un retard de paiement de plus de 2 mois. Les ménages en procédure d'expulsion se trouvent pour la plupart dans une situation financière difficile qui est d'abord liée à la précarité de leurs ressources et à leurs difficultés chroniques à assumer leurs charges courantes. L'impayé se produit souvent à la suite d'un incident plus ou moins grave (perte d'emploi, accident, maladie) qui vient déséquilibrer un budget déjà fragile. Ces difficultés économiques aboutissent souvent à un arbitrage entre les dépenses, qui se fait au détriment du loyer.



### Le droit au logement : un droit bafoué !

Précision d'importance, le droit au logement est un droit universel ! Revendiquer le droit au logement implique de lutter pour l'insertion des personnes les plus vulnérables de la société et pour faire respecter l'obligation légale de l'Etat de garantir une vie digne pour tous. Cela implique aussi de lutter contre les expulsions forcées, illégales en droit, mais dont sont victimes des milliers de personnes chaque année.

### Se laver, se chauffer, s'éclairer, ce sont des droits !

Parallèlement, nombreux sont celles et ceux qui renoncent à se chauffer à hauteur de leurs besoins pour des raisons financières. Le poids de la facture d'eau dans les ressources d'un ménage peut dépasser 10 %. Beaucoup de personnes connaissent une situation de précarité énergétique, tandis que d'autres subissent des coupures d'électricité. Pourtant, des dispositions de notre droit pourraient permettre d'éviter ces situations. Une tarification sociale de l'électricité a été mise en place pour éviter les impayés. Les coupures d'électricité sont théoriquement interdites pour les personnes connaissant des difficultés financières entre le 1er novembre de chaque année et le 15 mars de l'année suivante. Toutefois, les critères permettant de bénéficier de la tarification sociale de l'électricité et d'être prémunis contre une coupure

d'électricité sont trop restrictifs. Les associations ne cessent de dénoncer les causes et les conséquences de la précarité énergétique dans notre pays. Toutes et tous appellent à une mise en œuvre effective du droit à l'énergie.

### La bataille du bon droit contre le mauvais !

Globalement, cela pose en termes juridiques l'obligation de l'Etat non seulement de ne pas se désengager de ses obligations socio-économiques, mais de pleinement les assumer et de pas se défausser sur les communes ou les départements. Dans ces conditions, les maires qui ont la responsabilité de protéger la population, notamment les locataires en difficultés économiques et sociales, sont fondés en droit à prendre des arrêtés anti-expulsions et anti-coupures d'électricité et de gaz, et les préfets se doivent de respecter les actes de droit pris par ces derniers. Au moment où tant de citoyens souffrent, des maires, des élus, des associations se mobilisent et mènent des actions pour dénoncer toutes ces injustices au nom du respect des droits fondamentaux et humains et contribuent à la résistance citoyenne et à la solidarité. Mais, n'est-il pas urgent de hausser le ton pour être mieux en phase avec les exigences de justice, d'égalité et de dignité qui grandissent ? Il s'agit donc d'affirmer plus fortement avec les habitants concernés que l'on peut conquérir de nouveaux droits, redonner du sens à l'action politique, libérer la parole de celles et ceux que l'on n'entend pas et favoriser des rassemblements plus efficaces. Finalement, en abordant la question du vécu des ménages face à la procédure d'expulsion et de la précarité énergétique, nous pointons du doigt le débat sur les différentes propositions pouvant être formulées par les acteurs de terrain et les élus afin d'intervenir plus efficacement auprès des familles en difficultés et éviter des pratiques indignes pour un pays comme le nôtre ! C'est le sens de l'action qu'entend engager la municipalité et le mouvement associatif challetois.

W. Le Bellec

# Interviews de Pierre Heugues,



**Vice-Président de la Confédération Nationale du Logement (C.N.L.) du Loiret :**

« Le gouvernement appliquant sa cohérence politique et idéologique favorise la location dans le secteur privé, se désengageant financièrement de la construction de logements sociaux ainsi que des aides à la personne, livrant des familles entières aux mains de propriétaires sans scrupule. De plus en plus précaires, elles subissent le manque de logements sociaux, dénoncé par la fondation Abbé-Pierre comme étant la plus grave crise du logement de l'après-guerre. Le gouvernement censé être garant de l'égalité de tous les citoyens face aux droits fondamentaux que sont le travail, le logement... remet en cause ses obligations en rejetant la responsabilité sur les institutions régionales, locales, sans leur fournir les moyens financiers.

La C.N.L. appelle à ne pas se résigner face à cette situation et à se rassembler le plus largement possible pour résister et s'opposer à cette politique désastreuse. La C.N.L. exige ainsi l'arrêt immédiat des saisies et expul-

sions, le gel des loyers, des charges et des prix de l'énergie, la revalorisation des aides au logement, l'abrogation de la loi BOUTIN et de toutes les mesures de marchandisation du

logement social (CUS, vente du patrimoine), le droit au logement pour tous avec le respect de la loi D.A.L.O. et la construction de 180 000 logements véritablement sociaux. »



# Frédéric Chupau,

**Secrétaire C.G.T. de l'Union locale de Montargis :**

« Nous sommes au 21<sup>ème</sup> siècle et pourtant des gens qui travaillent sont obligés de dormir dans leur voi-

ture car ils ne peuvent pas se loger. Cette situation est inacceptable. Il n'est pas normal qu'un travailleur

ne puisse pas se payer un logement à l'heure actuelle. L'Etat a un devoir souverain : celui de nous loger.

De plus, la situation des locataires est particulièrement grave, au point que certains ne se servent plus de leur chauffage au gaz et utilisent des poêles à pétrole économiques mais dangereux. Les loyers ne devraient pas dépasser 20% du montant des revenus du foyer, charges comprises. Il existe un tarif spécial « de solidarité gaz naturel » permettant d'obtenir une déduction forfaitaire annuelle sur la facture de gaz naturel mais très peu de personnes le savent. »



# Contre les expulsions et les coupures d'énergies, tous unis !

Le samedi 5 mars dernier, la municipalité a convié les associations de la ville à débattre autour du Droit au Logement. En ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, il est effectivement inadmissible que des familles de bonne foi se retrouvent sous la menace de l'expulsion ou bien soient victimes de



l'expulsion ou bien soient victimes de coupures d'énergie. Face à cette situation indigne de notre pays, la Ville a décidé de renforcer son action. Mais seuls, le maire et le conseil municipal ne feront pas le poids. C'est pour cette raison que la municipalité a invité les responsables des associations à débattre de cette situation et à réfléchir à la mise en place d'une campagne anti-expulsions et anti-coupures d'énergies.

## Le logement : état des lieux

Malgré l'inscription dans la Constitution, le droit au logement, comme celui au travail, compétences de l'Etat, n'est pas respecté. De plus en plus de familles en difficultés sont amenées à faire le choix entre l'alimentaire, le loyer, l'électricité ou le chauffage et donc contraintes à ne régler qu'une partie des factures, voire aucune. Problèmes aggravés certaines fois par une surpopulation dans les logements (plusieurs

familles dans un seul appartement) d'autant que le Droit au logement opposable (D.A.L.O) n'est pas appliqué ! Nous sommes revenus à des situations comparables à celle de la France de Zola, c'est inadmissible !

## Mais comment agir ?

A partir du 15 mars, la loi rend les expulsions possibles. Le maire a donc proposé de lancer une grande campagne. Le but est de mettre en place des actions de solidarité concrètes envers les familles concernées en interdisant, sur tout le territoire de la commune et par le biais d'un arrêté du maire, les expulsions locatives tant que toutes les actions de prévention n'ont pas été mises en œuvre. Idem pour les coupures d'énergies. Ces arrêtés ont pour but d'une part de sensibiliser et de mobiliser la population contre une situation inadmissible et, d'autre part, de pousser les fournisseurs d'énergie, les propriétaires privés et sociaux à dialoguer avec les élus, les associations, les locataires. Et ce d'autant que les préfets ont reçu consigne de ne plus augmenter le montant des enveloppes consacrées aux indemnités des bailleurs. C'est une autre raison pour laquelle le maire veut agir, d'autant que le droit au logement est une



valeur parmi celles défendues par la Ville. Ces arrêtés, soutenus par les associations, les locataires et la population, créeront un rapport de force plus important permettant de sortir les familles concernées de leur isolement et de les déculpabiliser, de mener une bataille juridique citoyenne importante et de redonner aux victimes de cette situation inhumaine de la dignité, en deux mots, de relever la tête !

A l'issue de la réunion, tous les responsables des associations présents qui se chiffraient à 13 ont donné un accord de principe pour s'engager aux côtés de la Ville dans cette bataille pour les droits essentiels des êtres humains.

B. Taleb

## Conseil Municipal extraordinaire Samedi 16 avril à 10h30

Salle de réception et sur le parvis de l'Hôtel de Ville, conseil municipal extraordinaire permettant de donner la parole aux citoyens - A l'issue de ce conseil, le maire signera les arrêtés anti-expulsion et anti-coupage d'énergies, lesquels seront portés le jour même à la sous-préfecture avec tous ceux et celles qui soutiendront cette initiative.



Réunion avec les associations  
le 5 mars dernier

## Arts et culture

# Comice agricole : une vieille tradition perpétuée



Les bénévoles en pleine réalisation des fleurs pour le char de Chalette 2011

Le comice agricole est une fête traditionnelle du monde rural où se mêlent modernisme et tradition dans un esprit convivial et amical. Il permet à tous, citadins et ruraux, de se rencontrer, de mieux se connaître et de s'apprécier. Cette année, c'est au tour de l'Agglomération Montargoise d'organiser cet événement ! Décryptage...

**S**elon le dictionnaire de nos Académiciens, le mot *Comice* vient du latin *comitium*, « *endroit où se réunissait le peuple en assemblée.* » Plus spécialement, la définition de Comice agricole est la suivante : réunion formée par les cultivateurs et les éleveurs d'une région à l'effet d'améliorer les procédés de culture et d'élevage. En France, c'est en 1788 qu'est créé un premier grand prix d'agriculture remis par le Roi Louis XVI lui-même. C'est à cette époque que s'organisèrent les premiers comices agricoles vers Paris. La Convention interdit tous les rassemblements corporatistes dont les comices. Il faudra attendre une circulaire du Ministre de l'Intérieur Elie Decazes, sous Louis XVIII, le 27 décembre 1819, pour que soient relancés les comices agricoles, sur le modèle anglais. Le 22 mai 1820,

une nouvelle circulaire ministérielle est diffusée afin de réfléchir sur la mise en place des Comices : « *Il importe beaucoup de connaître la nature des productions rurales et les espèces d'animaux qu'on présenterait au comice, le genre d'encouragement que le gouvernement pourrait accorder, le lieu où se tiendrait l'assemblée et les époques de la réunion* ».

### 1830 : premiers Comices en France

Le 31 mai 1833, le règlement destiné à créer officiellement les comices agricoles fut promulgué. Le premier Comice agricole qui suivit fut organisé en 1839, à Clamecy, dans la Nièvre. Petit à petit, cette tradition s'installa et se poursuit encore actuellement : les travailleurs de la terre se mirent durablement à conduire veaux, vaches,

cochons au chef-lieu de canton où les semi-citadins les attendaient en pavaisant les rues. Depuis cette date et en adéquation avec les territoires, cette manifestation permet de reconnaître les savoir-faire et de mesurer la capacité d'adaptation aux progrès. Les comices popularisent en effet les nouvelles techniques de culture et d'élevage en organisant une compétition publique entre les fermiers. L'impact de cette fête valorise l'appartenance à un milieu spécifique, celui de la terre ! C'est non seulement un moment de rencontre et d'échanges, mais aussi une manifestation authentique avec de nombreuses animations. C'est un moment fort pour découvrir, échanger, regarder, goûter, participer...

William Le Bellec

## Comice agricole du Montargois 27 et 28 août 2011

La ville de Chalette participera à cet événement en réalisant un char. Pour effectuer cet ouvrage, le service tourisme recherche des bénévoles. Renseignements et inscriptions au 02.38.89.59.20 - Le défilé de chars se déroulera à Montargis, le dimanche 28 août.

**Plusieurs concours seront organisés :** *concours de jardins, vignes et vergers (date limite d'inscription le 31 mai), concours de labour et labour à plat (date limite d'inscription le 1<sup>er</sup> juillet), concours d'exploitation agricole (date limite d'inscription le 15 mai), concours de bétail - exposition de bêtes : vaches, chevaux, taureaux, agnelles, béliers, porcs, ânes, volailles, lapins - (date limite d'inscription le 31 mai), concours d'épreuves de maniabilité des machines agricoles (date limite d'inscription le 1<sup>er</sup> juillet).*

D'autre part, il sera procédé à l'élection de la reine du comice agricole. Attention ! Pour se présenter à cette élection, la jeune fille doit obligatoirement avoir dans sa famille un parent ayant un rapport avec le monde rural, l'agriculture, ou l'horticulture.

Enfin, une présentation des salariés de l'agriculture de plus de 10 ans de service sera organisée (date limite d'inscription le 31 mai).

**Renseignements :** M. Chéreau - Président du Comice au 02.38.87.86.54 - A noter que les bulletins d'inscription aux divers concours sont disponibles au service tourisme de la ville de Chalette.



Le char de Chalette lors du dernier Comice en 2004

## Sports et loisirs

# Vacances de printemps : un programme diversifié



Séjour à la neige février 2011 - avec le service des sports

Durant deux semaines, du 18 au 29 avril, que ce soit avec les centres de loisirs de la Ville ou le service des sports, les jeunes de la commune trouveront de quoi s'amuser, s'oxygéner et se défouler.

Deux stages avec le service des sports.

**Le premier à la montagne, du 16 au 22 avril à Bourg-Saint-Maurice en Savoie.** Différentes activités seront pratiquées : ski, randonnée, sorties culturelles avec la découverte du pays montagnard. Limité à quinze places, il s'adresse aux enfants de 11 à 13 ans ayant un profil sportif.

**Le second du 26 au 29 avril avec un stage multisports de nature pour les 7-10 ans.** Les activités sont tout aussi variées, thèque

(ancêtre du baseball), hockey sur gazon, ou encore découverte de l'écosystème.

### La nature, les minimoyes et James Bond pour les centres.

**Les 3 - 6 ans, à Cosson,** aborderont la découverte du vivant à travers les espaces naturels de la ville, collecte de végétaux, observation des milieux naturels ou encore le cycle de l'eau.

**A Aragon, les 6 - 12 ans,** iront à la découverte des pays de tous les continents à travers l'art culinaire,

les contes et légendes et les danses tribales, des minimoyes, ou pourront devenir agent secret.

A cela ajoutons une chasse aux trésors, une semaine sportive et des activités avec les grands du service jeunesse.

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial. Pour tout renseignement, contacter le service enfance scolaire au 02.38.89.59.54 ou 59.55 ou le service des sports de la ville au 02.38.89.59.30.

P. Avezard

## Bateau « Ville de Chalette » ou l'invitation à la détente.

Entre Loire et Seine, embarquez pour une croisière sur les canaux de Briare et du Loing. Véritable instant de tranquillité en pleine nature les croisières, c'est aussi l'occasion, avec un peu de chance, d'apercevoir des hérons cendrés guettant leur proie ou l'éclair fugitif bleu d'un martin-pêcheur... Alors, n'hésitez pas et inscrivez-vous au plus vite !

Début de la saison en mai.

Au programme :

- Croisière gourmande vers Montcresson, le dimanche 29 mai et le lundi 15 août (traversée de la « Venise du Gâtinais ») - Adulte 69 € - Enfant 37 €
- Croisière gastronomique vers Nargis, les dimanches 26 juin et 11 septembre - Adulte 66 € - Enfant 37 €
- Croisière magique, le mercredi 27 juillet - Adulte 22 € - Enfant 17 €
- Magie de la pyrotechnie, le samedi 30 juillet - Feu d'artifice à Rogny les 7 écluses (Complet)
- Flânerie sur le canal de Briare, le dimanche 28 août - Adulte 21 € - Enfant 16 €



### Nouveautés 2011

**Croisière réservée aux Chalettois :**  
Dimanches 22 mai, 3 juillet, 4 septembre - Adulte 7 € - Enfant 5 € - Navigation sur le canal du Loing, traversée de Cepoy - Découverte du bateau, de la nature, des berges, de la faune, de la flore et des chemins piétonniers.

**Croisière réservée aux associations chalettoises** - Croisière de deux heures - Forfait de 140 € quel que soit le nombre de personnes. Inscriptions et renseignements au 02.38.98.72.97 - Courriel : [tourisme@ville-chalette.fr](mailto:tourisme@ville-chalette.fr)

## ➔ Le Groupe des élus communistes :

### Défendons la laïcité et le vivre ensemble !

Après le débat sur l'identité nationale, on voudrait nous imposer un débat sur la « laïcité ». On peut se demander si la stigmatisation médiatique de l'Islam ne sert pas à faire oublier les atteintes plus générales à la laïcité.

Dans notre république laïque, chacun peut pratiquer librement sa religion et ceci, rappelons-le, depuis la loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905. L'article 2 de cette loi stipule : « *la République ne salarie ni ne subventionne aucun culte* ».

Or, ces principes ne sont pas toujours appliqués, notamment concernant le financement public des écoles privées. De plus, les postes de l'enseignement privé représentent 17% du

total des postes de l'Education Nationale, mais la révision générale des politiques publiques (RGPP) ne les frappe qu'à hauteur de 10%, sans oublier la reconnaissance des diplômés du Vatican.

Oui, la laïcité demeure un combat. Elle suppose l'égalité des citoyens, la liberté et le respect.

Nous partageons ces valeurs au quotidien avec les Chalettois dans les services publics municipaux, mais aussi dans toutes les rencontres, débats ou fêtes organisés dans notre ville-monde de toutes les couleurs où, contrairement aux idées reçues, le vivre ensemble existe depuis des décennies entre des personnes de différentes origines et religions, à l'usine, à l'école, dans la rue, au bord du lac...

## ➔ Le Groupe des élus socialistes :

### La catastrophe du Japon doit nous faire réfléchir.

Nous souhaitons exprimer notre solidarité au peuple japonais qui vient de subir une triple catastrophe. Ce drame humain doit nous faire réfléchir sur la façon dont nous avons traité la planète jusqu'ici au nom du progrès, certes, mais surtout de la rentabilité financière au profit de quelques-uns.

Aucun accident nucléaire n'est sans conséquence sur l'environnement, les effets se mesurent bien souvent sur le long terme, nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour évaluer les répercussions d'un tel événement.

Il nous semble nécessaire que la France, dont la production électrique est à 75 % dépendante du nucléaire, s'interroge rapidement à la fois sur la sécurité de ses installa-

tions, sur la transparence de l'information livrée au citoyen et sur son avenir énergétique.

Pour être sûr, le nucléaire doit revenir en totalité sous maîtrise publique et la transparence doit être assurée, notamment en exigeant une plus grande pluralité des membres de l'Autorité de Sécurité Nucléaire.

Il est également impératif de rééquilibrer la diversité énergétique et de travailler à augmenter la place des énergies propres et sûres dans notre production. Le gouvernement a fait les choix inverses, en tuant dans l'œuf les filières du renouvelable au profit du « tout nucléaire ».

Le débat sur la transition énergétique et la politique industrielle de la France doit avoir lieu ...

## État civil :

### Naissances :

LEPRIEUR Andrew  
CLAVIER Nathanael  
ÇELIK Elifsu  
BRONNER Yohann  
BIABIANY-PAROU Inaya  
KHALIL MOKHTARI-ROY Lorenzo Alya  
LAUMONIER Raphaël  
BOURGOIN-INCE Meliha  
PAVIE Trystan  
ÖZNUR Halit  
TRIEU William  
SELVI Ibrahim  
ANICA Mathis  
KAYA Zeynep  
BUTT Jawad-Ali  
ERKALEM Enes  
GONE Samuel  
DAZOUROU Teyanna

### Mariages :

HAMDANE Mohamed et  
EL MOUBARKI Zohra

### Décès :

MATHON Veuve BERUET Emilienne  
MONTPIERRE Michel  
LINARD Antoinette  
GAMARD veuve BABLIN Chantal  
LETESSIER Vve MARCHIX Marie-Louise  
GILLES Frantz  
PERON Daniel  
DUTOIT épouse GIÉ Jacqueline  
FLEURY Vve CAILLARD Hélène  
LASCOUTOUNAS Vve BAZIN Simone  
BENLOUNIS Franck

## Histoire d'avant

# Témoignage poignant sur le camp de Beaune-la-Rolande

Le dimanche 24 avril prochain, ce sera la journée nationale du souvenir des victimes de la déportation. Comme tous les ans, une cérémonie aura lieu à Chalette. Dans son livre « Rencontres autour d'un micro », Colette Péaud raconte l'histoire de Suzanne Vier, habitante de Chalette qui a vécu une enfance persécutée, notamment dans le camp de Beaune-la-Rolande, à cause de ses origines juives. Voici quelques extraits...



Ce képi de gendarme a provoqué la censure dans le film "Nuit et Brouillard", dans les années 1950. Archives S. KLARSFELD.

### Journée de la déportation

Cérémonie le dimanche  
24 avril

Place de la Commune de Paris 9 h

### Nouveaux locaux du CERCIL à Orléans :

Le Cercil (centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement dans le Loiret et la déportation juive) s'est installé en ce début d'année dans ses nouveaux locaux au 45 rue du Bourdon-Blanc à Orléans, dans les bâtiments d'une ancienne école. Le Cercil conserve ses missions majeures : approfondir la recherche historique et recueillir des témoignages sur les camps de Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau ; organiser des ateliers pédagogiques et proposer une programmation culturelle variée. Le Cercil accueille désormais un musée-mémorial des enfants du Vel d'Hiv, un espace d'exposition permanente doté d'écrans interactifs retraçant le destin de milliers d'internés anéantis par la Shoah, une salle pédagogique, une salle des archives et un centre de ressources, riche de plus de 3 500 titres traitant de la Seconde guerre mondiale.

Née à Varsovie, elle s'appelait Suzanne Nowodworski et est arrivée en 1933 à Montargis, où son père acheta un magasin en 1939. Mais le cauchemar avait démarré. En 1941, le magasin est placé sous le contrôle d'un commissaire gérant aux affaires juives :

*« Mes parents sont venus en France, dit Suzanne, car en Pologne il y avait des pogroms, l'antisémitisme était violent. Il a fallu mettre sur notre vitrine « Entreprise juive » écrit en noir sur fond jaune, en français et en allemand... Puis le magasin fut fermé. Tout nous était interdit, nous étions une race inférieure, tarée. Et cette étoile jaune... !! (...) Après l'arrestation de maman, en octobre 1942, la Gestapo arrête ma grande sœur Raymonde au collège du Chinchon, Flore et moi à l'école Gambetta. A la prison de Montargis, une détenue nous raconte que nous étions dans la même cellule que notre mère, trois mois plus tôt. Nous ne savions pas encore, bien sûr, qu'elle était morte à trente-huit ans, ni où était papa.*

*Dès le lendemain, on nous a emmenées au camp de Beaune-la-Rolande, j'avais dix ans, Raymonde treize ans, Flore sept ans... » (...)*

### « En France, 12 000 enfants sont morts dans les chambres à gaz »

Le camp était entouré de fil de fer barbelé avec, aux quatre coins, des miradors et des gendarmes qui braquaient sur les détenus, nuit et jour, un fusil. Une vingtaine de baraques en bois, des lavabos en zinc, un mince filet d'eau. Beaucoup de détenus étaient sales, car ils avaient croupi de longues heures au Vel' d'Hiv'.

Il y avait eu, juste avant leur arrivée en octobre 1942, un grand départ pour destination « inconnue ». Et donc il ne restait que six enfants, dont Raymonde était « la maman ». Mademoiselle Rolland, une assistante sociale de la Croix-Rouge, se partageait entre les camps de Pithiviers et de Beaune ; elle leur apportait, avec un sourire, quelques biscuits, un peu de crème au chocolat. (...)

*« J'étais terrorisée par le froid – l'hiver 42 fut glacial, j'étais terrorisée par la mort de ce petit garçon mort sous mes yeux, j'avais faim, froid, peur, Flore pleurait et je devais la consoler... Madame Montefiore était notre fée, nous l'appelions grand-mère, elle avait soixante ans, réunissait les dix-neuf enfants et nous faisait faire des dictées sur des morceaux de papier d'emballage. Elle nous racontait surtout des histoires qu'elle inventait. Elle a été déportée le 12 juillet 1943. » (...)*

Vous pouvez retrouver l'intégralité du témoignage de Suzanne Vier dans le livre « Rencontres autour d'un micro » de Colette Péaud p347 à 351.

Page réalisée par Déborah Creff

# Lavollée / Dubreuil Larmignat

Trio

Vendredi 15 avril 2011

JAZZ

21h



« Il y a un an, avec le pianiste Baptiste Dubreuil, le vibraphoniste Benoit Lavollée décide de monter un trio sans basse, résolument percussif. Nicolas Larmignat, le batteur de triade et de Rockingchair, les rejoint. Ce trio très fusionnel manifeste d'emblée une belle volonté de lyrisme (...). Il vient en septembre d'enregistrer un premier album grâce au soutien de la très dynamique association orléanaise Ô JAZZ. »

Avec «Someth'in else» sur

Le Hangar

Tarif plein : 8 € / tarif réduit : 4 €



## Brèves

### MRAP :

Solidarité avec les ROMS - Dimanche 10 avril à 14 h au centre Aragon.

### Femmes Deboumbe :

Samedi 9 avril - 21 h - Repas annuel Maison des associations.

### Conseil Municipal :

Lundi 11 avril - 20 h 30 - Séance Ordinaire - Salle du Conseil municipal - 1<sup>er</sup> étage - Vote des taux d'imposition - Séance publique.

### Conseil Municipal extraordinaire :

Samedi 16 avril à 10 h 30 Salle de réceptions et parvis de l'Hôtel de Ville contre les expulsions.

### Réunions des Comités de quartier

- Lancy : le 5 avril à 18 h, Salle Henri-Barbusse
- Bourg : le 12 avril à 18 h, Résidence Louise-Michel
- Kennedy : le 19 avril à 18 h, Salle polyvalente de l'école Perret
- Vésines : le 3 mai à 18 h, Salle Salengro
- Pontonnerie : le 11 mai à 18 h, Maison des associations

### Ludothèque :

Fermeture du 28 mars au 11 avril inclus.

### Association des Parents

#### d'Élèves de l'école du Lancy :

Soirée Paella dansante le **samedi 7 mai** à partir de 20h Maison des associations. Les bénéfices seront reversés à l'école et financeront des sorties scolaires pour les enfants (cinéma, voyages à Paris, Guédelon,...) Inscriptions : Adultes : 22 € - sangria - paella - fromage - dessert - Enfants : 8 € - Renseignements et inscriptions (Réservation obligatoire) : 02-38-89-35-63 // 06-20-90-56-34 courriel : matgoix@wanadoo.fr

### Cérémonie de la déportation :

Dimanche 24 avril - Place de la Commune de Paris - Rassemblement à 8 h 45 devant le foyer Jacques-Duclos.

### Journées départementales des jobs d'été :

Jeudi 14 avril 9 h 30 à 16 h 30 Complexe sportif du Château-Blanc.